

PER

M-154

BNQ

CAHIER 1

Maintenant

**L'AVENIR
ÉCONOMIQUE
D'UN
QUÉBEC
SOUVERAIN**
PAR JACQUES PARIZEAU



A mesure que s'accroît la popularité de l'option souverainiste, ses adversaires s'efforcent davantage de convaincre la population québécoise de la non-viabilité économique d'un Québec souverain. Mais leurs arguments s'appuient très souvent sur des appréhensions, des peurs, ou tout simplement sur des hypothèses non vérifiables.

Pour un très grand nombre *d'indécis* l'avenir économique d'un Québec souverain reste encore un pur point d'interrogation tant l'option souverainiste leur apparaît une aventure.

En novembre 1969, nous avons demandé à l'économiste Jacques Parizeau de répondre aux questions et objections les plus sérieuses et les plus répandues dans le milieu. Ses réponses ont paru successivement dans les livraisons de décembre 1969, février et avril 1970 de la revue **MAINTENANT**.

Nous croyons utile, à la veille des élections de publier ce cahier spécial qui regroupe toutes les réponses de M. Parizeau.

La Direction de Maintenant

LES EDITIONS MAINTENANT INC.,
2715 CHEMIN COTE STE-CATHERINE,
MONTREAL 250, P.Q. — (514) 739-2758

CONCEPTION VISUELLE: Claudette Rodrigue
IMPRESSION: Imprimerie Montréal Offset Inc.

QUESTION 1

La souveraineté ne provoquera-t-elle pas des représailles économiques de la part des compagnies canadiennes anglaises et américaines installées au Québec?

Il s'agit là d'une question qui a une singulière importance sur la courte période et je l'aborde avant toute autre. Vous l'aviez vous-même placée à ce rang.

L'AXE ÉCONOMIQUE WINDSOR-MONTRÉAL

Le fait est que depuis deux ans, en particulier, on voit les compagnies ou les intérêts financiers multiplier les mises en garde à ce sujet, organiser des avertissements solennels, et jouer de tous les instruments qui peuvent rejoindre l'opinion publique. Il n'y a rien dans tout cela qui ne soit pas normal.

On a souvent souligné les rapports étroits de l'économie du Québec avec celle des autres provinces canadiennes, mais singulièrement avec celle de l'Ontario. En fait d'ailleurs ces rapports sont particulièrement intenses entre les deux grands centres économiques et financiers que sont Montréal et Toronto. Il y a une espèce de symbiose entre ces deux villes. La plupart des grandes sociétés qui ont leur siège social dans l'une, ont leur principale succursale dans l'autre. L'axe principal de la vie économique et financière du Canada actuel est cette bande de territoire qui va de Windsor à Montréal.

On ne peut aucunement blâmer les sociétés dont l'activité s'exerce principalement dans cet axe de faire l'impossible pour éviter une rupture politique, ou d'ailleurs toute crise qui pourrait remettre en cause le fonctionnement d'un système dans lequel elles se sont développées. Le contraire serait renversant.

LA DOUBLE STRATÉGIE

Il faut donc accepter cela comme une des règles du jeu. Tant que, du point de vue de ces sociétés, il y a moyen d'arrêter le mouvement qui se dessine, elles feront ce qu'elles peuvent pour l'arrêter.

Imaginons cependant que, dans un premier temps, le Parti québécois fasse élire à l'Assemblée Nationale disons une quinzaine de députés. Du point de vue de ces sociétés, il peut s'agir d'un feu de paille. Il n'y a donc peut-être pas de raison qu'elles changent d'attitude, encore que plusieurs d'entre elles commenceraient à élaborer une double stratégie, au cas où...

Qu'au bout d'un an ou deux l'on constate que le mouvement indépendantiste continue de s'étendre, et l'on assistera à un renversement des positions. S'il apparaît clairement que le Parti québécois peut prendre le pouvoir, les mêmes sociétés qui auront tellement poussé pour éviter que l'idée se propage, exerceront des pressions tout aussi fortes sur le gouvernement fédéral comme sur le gouvernement du Québec pour que, si la séparation doit se faire, elle se fasse dans l'ordre, dans la modération, dans un cadre aussi rationnel que possible. Don't upset the applecart. Et les deux attitudes seront justifiées par la même raison: chercher à maintenir l'essentiel de l'axe économique principal des activités de ces sociétés.

En fait, à partir de ce revirement, les principaux adversaires de l'indépendance deviendront ses principaux alliés. Dans une prochaine livraison, je discuterai assez longuement de l'union douanière et de la communauté monétaire suggérées par le Parti québécois. A première vue, on peut imaginer que le Canada anglais éprouverait de fortes résistances à de telles propositions quand bien même elles ne seraient que d'ordre émotionnel. Mais l'intérêt des entreprises va nettement dans le sens de ces propositions.

Sans doute chez certains hommes d'affaires canadiens-anglais, l'émotion l'emportera-t-elle pendant quelque temps sur l'intérêt. Il ont le droit eux aussi de ne pas

aimer ce qu'ils doivent faire. Mais ils se renfermeront d'autant plus rapidement que dans l'hypothèse où les rapports entre le Québec et le reste du Canada ne maintiendraient pas la place privilégiée de l'Ontario, les concurrents américains risqueraient de rapidement déplacer l'entreprise canadienne.

ATTITUDE DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

La position de la société américaine, surtout de la grande société internationale est, en effet, toute différente de celle de la société canadienne anglaise. Cette société américaine, elle opère déjà le plus souvent dans dix, vingt ou trente pays du monde. Elle a, depuis un quart de siècle surtout, à peu près tout vu, et n'est plus facilement surprise. Elle a surtout pris l'habitude de vivre et de se développer à travers une extraordinaire variété de régimes politiques.

Il est évident que l'extrémisme violent, le désordre continu, les législations très dissonantes, et les fiscalités trop lourdes l'empêchent d'opérer. Mais à l'intérieur de limites raisonnables, elle sait fonctionner et elle fonctionne. La concurrence qu'elle livre aux autres est si forte, si continue, qu'il n'est pas question pour elle d'éviter un marché ou un territoire quel qu'il soit, à la condition qu'elle puisse y fonctionner normalement.

Sans doute voudra-t-elle connaître les règles du jeu. Sans doute aussi ne fera-t-elle pas les mêmes investissements selon que le marché est petit ou grand, selon que la politique commerciale est restrictive ou libérale. Mais elle s'adaptera à l'intérieur de limites raisonnables au cadre politique créé. Alors qu'au Québec tout naturellement on considère que ce qui nous arrive est d'une importance et d'un spectaculaire inouïs, pour la grande entreprise interna-

tionale cela n'est jamais qu'une péripétie. C'est essentiellement le sens de la déclaration récente d'un Rockefeller de passage, confirmant ainsi publiquement des attitudes, qui privément étaient déjà clairement formulées par d'autres représentants du même club.

DÉPLACEMENT DES SIÈGES SOCIAUX?

En tout cas, dira-t-on, même si l'on admet tout ce qui précède, même s'il n'y a pas de représailles à proprement parler, il reste au moins que le Québec va perdre tous les sièges sociaux des compagnies nationales, qui sont actuellement localisés à Montréal. C'était d'ailleurs le sens d'une des questions que vous me posiez.

Cela est vrai. Encore faut-il voir qu'ils ne vont pas être remplacés par rien. Ces sociétés d'envergure nationale vont laisser au Québec un bureau à la taille du marché ou des opérations qu'elles y ont. En outre, toutes les sociétés dont le siège social est actuellement ailleurs qu'au Québec, vont devoir continuer une compagnie filiale au Québec et y installer un siège social. Cette opération va toucher des centaines de sociétés. Chacune de ces constitutions de sociétés québécoises, chacun de ces nouveaux sièges sociaux représentent en soi fort peu de choses. Cela semble peu spectaculaire à côté du déplacement vers Toronto de quelques grands sièges sociaux actuellement à Montréal. En termes nets d'emplois, cependant, bien malin serait celui qui pourrait dire lequel des deux facteurs est le plus important.

QUESTION 2

Un Canada Uni a déjà beaucoup de difficulté à garder une mince autonomie économique par rapport à l'économie américaine. Un Québec indépendant ne serait-il pas encore davantage à la merci des diktats de la finance américaine et internationale?

Avec cette question, on sort des considérations de courte période pour aborder le fonctionnement même du système économique. La notion d'autonomie est, dans le monde contemporain, une des plus ambiguës qui soit. Certains instruments ont été longtemps considérés comme étant l'apanage d'une autonomie économique véritable. C'est le cas, par exemple, du tarif douanier. Pouvoir le manipuler à sa guise permettait de créer des industries nouvelles et d'augmenter le nombre des emplois. De même une politique monétaire bien à soi permettait d'exercer sur l'activité économique une action d'autant plus marquée que les mouvements de capitaux n'étaient pas parfaitement libres d'un pays à un autre.

LES CENTRES DE DÉCISION

On a, à cet égard, beaucoup évolué. Sous l'influence de GATT, les tarifs des nations industrielles tombent rapidement ou sinon sont gelés. L'intégration prodigieuse des marchés financiers jointe à un système de taux de change fixe a réduit considérablement la marge d'autonomie de la politique monétaire. Et cela s'est produit d'ailleurs à une époque où l'on a dû nuancer très nettement les idées que l'on avait des effets de la politique monétaire sur l'activité économique.

En fait le contenu de l'autonomie économique semble être composé surtout de deux éléments principaux: d'une part le nombre et l'importance des centres de décisions économiques qui sont situés dans le pays plutôt qu'à l'extérieur, et d'autre part l'organisation du budget gouvernemental et les politiques qui l'accompagnent. La notion de centre de décision est très importante. Que ce centre de décision soit privé, public ou mixte n'est pas vraiment décisif. Il s'agit de savoir si dans une col-

lectivité ou un pays donné, les ressources, les hommes et les entreprises sont agencés ou distribués par des centres de décisions intérieurs ou extérieurs.

Dans le monde moderne, il s'agit invariablement d'une combinaison des deux. Le problème est de savoir dans quelle proportion. La collectivité canadienne-française a longtemps vécu à peu près sans centre interne de décisions économiques d'une certaine importance. Le gouvernement du Québec en a créé ou a suscité la création de certains de ces centres depuis quelques années. Un Québec indépendant devra poursuivre dans la même voie. Il restera à voir si le secteur privé pourra aussi faire apparaître de tels centres. Il n'est pas exclu, par exemple, que le secteur des Caisse populaires y arrive un jour.

Dans ce sens, nous sommes déjà engagés dans un processus indiscutable d'autonomie. Ce qui ne veut pas dire évidemment qu'un grand nombre de centres de décisions extérieurs ne continuent pas et ne continueront pas de diriger une bonne partie de l'activité économique québécoise. Mais ils ne seront plus les seuls.

L'ORGANISATION DU BUDGET GOUVERNEMENTAL

Quant à l'agencement du budget et aux politiques qui y sont associées, il s'agit d'une des prérogatives centrales d'un gouvernement indépendant. Là encore cependant, il faut établir un certain nombre de distinctions. Dans le domaine de la sécurité sociale, de l'impôt sur les personnes, et de la redistribution des revenus, les marges d'autonomie sont considérables; de même que dans la mise en place de l'infrastructure des services, dans l'aménagement du territoire, et même dans certaines formes de réorganisation des

entreprises. Au contraire, à l'égard de la taxation des entreprises, les marges d'autonomie sont très faibles, de même, lorsqu'une union douanière existe, qu'à l'égard de subventions à l'exportation ou au transport.

Il n'y a pas de rapport direct entre la dimension d'un pays et, ou bien la taille de ses centres de décision ou bien le degré d'autonomie budgétaire exercé dans les secteurs où son gouvernement peut l'exercer. Phillips, Nestlé, la Société générale de Belgique ou l'Ex-union Minière du Haut Katango sont de très grands centres de décision dans de bien petits pays. Et l'originalité des politiques budgétaires est bien plus grande en Suède qu'au Canada.

L'important dans ce domaine est de ne pas dramatiser. Aucun gouvernement n'a le choix entre l'esclavage ou l'autonomie. Toutes les économies modernes ont des rouages intégrés et des rouages qui leur sont propres. Il s'agit d'activer les seconds et de ne pas arrêter les premiers.

DIKTATS DE LA FINANCE AMÉRICAINE ?

Quant aux *diktats* de la finance américaine, il importe de replacer les faits. Le peu d'ampleur des marchés financiers canadiens par rapport à ceux de New-York a depuis longtemps au Canada l'effet suivant sur le financement des plus grandes provinces: un syndicat financier s'organise qui regroupe tous ceux qui participent au financement de la Province en question. Chacun s'engage à opérer à travers le syndicat. On a créé ainsi de véritables monopoles de financement qui ont exercé à certains moments une influence majeure sur les décisions politi-

ques. Le fait qu'il y ait au Québec depuis quelques années deux syndicats au lieu d'un n'a pas changé fondamentalement les choses. Ils alternent beaucoup plus qu'ils ne concurrencent.

A l'opposé le marché de New-York est beaucoup trop important pour être "fermé" de cette façon. La concurrence y est beaucoup plus vive. Il a traditionnellement été le moyen utilisé par certains gouvernements provinciaux pour éviter une pression trop forte de la part des syndicats canadiens. Ne nous faisons aucune illusion: si le Québec n'avait pas pu avoir accès à New-York pendant la crise de la nationalisation des compagnies d'électricité, il n'est pas du tout certain qu'elle ait pu avoir lieu. Dans ce sens, les *diktats* d'un marché concurrentiel paraissent bien moins dangereux que ceux d'un marché fermé.

NÉCESSITÉ D'ORGANISMES FINANCIERS PUBLICS

Il n'en reste pas moins que des tentatives seront toujours faites d'utiliser des pressions d'ordre financier pour influencer les décisions gouvernementales. C'est un jeu qui est vieux comme le monde et qui n'est pas près de cesser. C'est la raison pour laquelle un gouvernement doit disposer d'organismes financiers publics, qui sans nécessairement assumer tout le financement des autorités publiques, leur donne le choix, leur permet, quand le jeu devient trop serré, de trouver une soupape. La Caisse de Dépôt au Québec joue ce rôle (et d'autres aussi, bien entendu). Il faudra dans l'avenir développer considérablement les opérations de la Caisse. Un gouvernement qui, de temps à autre, peut s'appuyer sur des organismes de ce genre accroît nettement sa marge d'*autonomie*. L'accès à une banque centrale joue évidemment un rôle stratégique à cet égard, mais l'on reportera l'examen de ce rôle à une autre question.

QUESTION 3

Pour bien administrer un pays, il faut un personnel de cadres compétent, formé dans une tradition administrative. Un Québec séparé aurait-il ce personnel?

Par ailleurs, le développement d'une société industrielle avancée suppose un personnel scientifique très bien préparé. Avons-nous ces ressources humaines et aurions-nous les moyens de garder nos chercheurs sur place?

Cette question est l'un des plus vieux thèmes de la pensée nationaliste au Québec et, probablement, l'un des plus erronés. En effet, depuis fort longtemps, la question de former des *compétences* revient comme un leitmotiv dans toutes les propositions qui sont avancées dans le milieu canadien-français. Un tel effort, cependant, débouche dans un cul-de-sac, en ce sens que le développement des débouchés et celui des compétences ne peuvent pas être dissociés l'un de l'autre.

LA QUESTION DES DÉBOUCHÉS

On sait par exemple qu'au cours des années 1940 et 1950, alors que sont apparues de nouvelles formes d'administration et d'organisation industrielles, alors que s'est prodigieusement accéléré le développement technologique, le Canada français a maintenu pour l'essentiel un cadre d'enseignement remarquablement vétuste. Néanmoins, au cours de ces années, on a assisté à une forte diversification dans l'orientation professionnelle des diplômés universitaires. Même si le nombre de ces diplômés était encore très insuffisant, le manque de débouchés était à ce point sérieux que beaucoup d'entre eux ont dû ou bien s'expatrier, ou bien accepter des emplois de niveau inférieur à celui auquel leur entraînement les préparait, ou dans d'autres secteurs que celui de leur formation. C'était l'époque où les politiques d'embauche des maisons d'affaires étaient presque entièrement orientées vers les diplômés des universités anglo-saxonnes. C'était l'époque aussi où l'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES n'arrivait à

placer facilement parmi ses diplômés, que ceux qui, ayant terminé leurs études de comptabilité, étaient absorbés par les bureaux de comptables professionnels et par les services gouvernementaux de l'impôt et de la taxation. Dans le cas de l'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, on soulignait le danger d'une surproduction d'ingénieurs alors que plusieurs de ses diplômés devaient s'engager dans la vente à défaut d'autre chose.

Au cours des mêmes années, la SHAWINIGAN LIGHT & POWER recrutait fort peu d'ingénieurs canadiens-français parce que, paraît-il, elle n'en trouvait pas. La nationalisation des compagnies d'électricité a brutalement changé cette situation et, comme par miracle, l'HYDRO-QUEBEC a pu trouver les ingénieurs de langue française qu'elle désirait!

De même, l'UNIVERSITÉ LAVAL forme des géologues depuis fort longtemps, mais il a fallu la création par le gouvernement du Québec de SOQUEM pour que l'on se rende compte du nombre et de la qualité des géologues canadiens-français qui, ayant passé une partie de leur vie à l'étranger, étaient disposés à revenir. La même constatation a été faite lorsque s'est posée la question de savoir si l'on trouverait le personnel nécessaire pour SIDBEC.

Quant à l'administration publique, il a fallu que le GOUVERNEMENT DU QUÉBEC accepte une bonne fois d'en finir avec le système des dépouilles pour que l'on puisse constater l'intérêt que portaient au secteur public un grand nombre de techniciens de premier ordre. S'il reste encore un

long chemin à parcourir pour terminer la réorganisation de la fonction publique, il est remarquable et d'ailleurs remarqué que le gouvernement du Québec a pu trouver, lorsqu'il le désirait, des cadres excellents.

LES "COMPÉTENCES" NE MANQUENT PAS

Evidemment, depuis quelques années, le personnel s'est accru d'une façon remarquable et va s'accroître dans les années qui viennent d'une façon plus saisissante encore. D'ici deux ans les Cegeps sortiront des diplômés au nombre de 35 à 40,000 par an, ce qui, au niveau de la 13^{ième} année, est une proportion normale par rapport à une population de 6 millions d'habitants.

On peut se rendre compte du chemin parcouru à partir des deux chiffres suivants: en 1960-61, les étudiants francophones inscrits en 11^{ième} année représentaient 27% des étudiants inscrits en 2^{ème} année, 9 ans auparavant. En 1967-68 les étudiants francophones de 11^{ième} année représentaient 70% de ceux qui étaient en seconde, 9 ans auparavant. La proportion de 1960-61 était à peine supérieure à la moitié de la moyenne canadienne. La moyenne plus récente est à peu près égale à la moyenne canadienne actuelle. A cet égard, le Canadien français est en train de devenir normal. Dans l'immédiat et pour un certain nombre d'années à venir, le problème des débouchés va poser des difficultés très sérieuses, bien plus sérieuses que celle de déterminer s'il y a assez de *compétences* ou non. Si la question des débouchés n'est pas ou est mal réglée, l'on finira

par conclure qu'une population correctement scolarisée n'est pas compétente parce que l'exercice des fonctions qui permettent précisément d'acquérir la compétence et d'éliminer ceux qui sont inaptes ne se sera pas développé normalement.

Au sein d'une population normalement scolarisée, c'est par la concurrence que la compétence s'acquiert. Encore faut-il la laisser jouer.

Il restera évidemment pendant longtemps des secteurs spécialisés où la compétence indigène sera rare et il faudra continuer à s'appuyer sur l'importation de techniciens. Le cas le plus patent de ce genre de carence me semble être à l'heure actuelle celui de gérant d'usine. Encore peu tournés vers l'industrie manufacturière, les Canadiens français capables de gérer une usine efficacement dans le cadre des instructions et des budgets établis par la direction des entreprises, ne sont pas encore très nombreux. Il s'agit d'une fonction qui se situe à la jonction de la formation d'ingénieur et de celle d'administrateur. Clairement cette jonction n'est pas encore correctement faite. De tels problèmes se régleront à la longue mais ils ne remettent pas en cause les principes généraux établis dans les paragraphes précédents.

QUESTION 4

Le système économique d'un Québec indépendant s'apparenterait-il au néo-capitalisme suédois?

Quel rôle y jouerait l'Etat? Le libéralisme économique nord-américain dans lequel nous baignons permettrait-il à un Etat minuscule de s'aventurer trop loin dans la voie de la socialisation?

Il y a des économies qui s'adaptent d'elles-mêmes au changement technologique et à l'évolution des marchés. Il y en a d'autres qui, pour des raisons d'ordre institutionnel ou sociologique, s'adaptent plus mal ou plus lentement. Dans une économie donnée, certains secteurs se modifient spontanément selon les changements de la demande; d'autres, au contraire, prennent plus de temps à se transformer.

De nos jours, l'intervention de l'Etat au niveau des structures de l'économie, s'explique bien davantage par des considérations de cet ordre que pour des raisons doctrinaires dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles se sont singulièrement dévaluées.

NÉCESSAIRE INTERVENTION DE L'ÉTAT

Une autre raison explique, dans certaines économies tout au moins, ce qu'il y a quelques années encore on aurait appelé les *intrusions* gouvernementales. Il s'agit du financement du coût de la recherche et du développement. Si — en simplifiant un peu — on peut considérer que la première révolution industrielle a été le produit d'inventions émanant de l'artisan ou du petit entrepreneur, si la seconde (celle de la fin du XIXe et du début du XXe siècles) a rapidement évolué dans le cadre de l'oligopole contemporain, la troisième, l'actuelle, met en cause des sommes qui souvent dépassent la capacité de financement et de risque des plus grandes entreprises et, par le truchement des budgets publics de recherche et de défense nationale, met en branle des interven-

tions massives de l'Etat qui non seulement appuient l'expansion des entreprises mais finissent par dominer l'organisation de la concurrence entre elles. Aucun aspect du capitalisme contemporain n'est aussi important, aussi stratégique, que les liaisons qui s'établissent entre les commandes de l'Etat et les industries dites de pointe. Le débat engagé autour de ce qu'on a appelé le complexe militaro-industriel n'est que l'expression popularisée et dramatisée d'un tournant majeur dans l'histoire du capitalisme.

Des considérations de cet ordre sont nécessaires pour placer dans une perspective correcte le régime économique d'un Québec souverain. Il est indéniable que ce régime sera caractérisé par une interpénétration beaucoup plus grande de l'action gouvernementale et de celles des entreprises que tout ce que nous avons connu jusqu'à présent.

SE DÉGAGER DES COMPLEXES DU PETIT

Le fait est que jusqu'au début de la décennie qui s'achève, les Canadiens français et singulièrement les hommes d'affaires canadiens-français ont cru éperdument dans une forme de régime d'entreprise privée à peu près disparue dans sa pureté; l'intégrisme a fait là comme ailleurs ses ravages. N'ayant pas très bien compris l'évolution du capitalisme contemporain, persuadés que seuls les capitaux et l'initiative extérieurs au milieu pouvaient assurer la prospérité, ils ont fini par prendre position contre tout ce qui pouvait remettre en cause le statu quo économique, social ou politique, et forcément

contre toute initiative gouvernementale — puisque dans la forme élémentaire du capitalisme du XIXe siècle l'Etat rassurait d'autant plus qu'il était absent.

On a vu du socialisme (qui mène au communisme, c'est bien connu) partout. Les premières initiatives gouvernementales des années 1960 dans le domaine économique ont donné lieu à des réactions violentes mais surtout canadiennes-françaises contre la *bolchévisation*. Il était inutile de noter que la participation de l'Etat dans les S.G.F. était bien inférieure à celle de la monarchie dans la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE 140 ans auparavant où la première CAISSE DE DEPOT avait été créée par un dangereux gauchiste nommé Louis XVIII. De même signaler que l'EXPORT IMPORT BANK des Etats-Unis était une institution gouvernementale ne servait à rien. L'idée reçue de ce qu'était le capitalisme, la peur de ce que le reste du monde pourrait penser, dominaient toutes les discussions. Jamais autant qu'entre 1960 et 1965 on ne s'est rendu compte du chemin psychologique qu'il faudrait faire parcourir au Canadien français pour lui faire comprendre les rouages et les exigences d'une économie contemporaine, le dégager en somme de ce que les complexes du petit peuvent atrophier du désir de chercher de nouvelles formules et de régler l'essentiel de ses problèmes lui-même.

DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ACTUELLES

Or le fait est que l'économie du Québec est soumise à toute une série de difficultés qui ne sont pas

neuves pour la plupart et qui ne se corrigent pas du seul fait des forces du marché ou par l'entrée de capitaux extérieurs venant récompenser la sévérité du climat politique.

Par exemple, le niveau des investissements manufacturiers est beaucoup trop bas au Québec non pas depuis l'apparition des idées séparatistes — mais depuis une génération. Aux beaux jours de la possession tranquille du Duplessisme, de la publicité gouvernementale dans le NEW YORK TIMES, et de la main-d'oeuvre bon marché et docile, le niveau des investissements manufacturiers au Québec ne dépassait 50 pour cent de ceux de l'Ontario que de temps à autre, et de peu. D'autre part certains secteurs industriels qui ont perdu une bonne part de leur dynamisme, qui sont en butte à une vive concurrence étrangère et qui exigent une forte protection, gardent au Québec une importance beaucoup trop grande dans l'ensemble de la structure industrielle. Le vêtement, le textile, la chaussure et le meuble embauchent encore presque 30 pour cent de la main-d'oeuvre manufacturière contre 12 ou 13 pour cent en Ontario. On mesure ainsi le peu de développement relatif d'autres industries et singulièrement des industries de pointe ou simplement d'industries de biens durables de consommation.

On a longtemps considéré que, aussi ennuyeux que soient de tels symptômes de vieillissement, ils étaient largement compensés par le développement rapide d'industries primaires, celles du bois ou des pâtes et papiers surtout, mais aussi celle des mines. Or le fait est que les avantages forestiers du Québec ont beaucoup baissé à la suite d'une conjugaison de facteurs: certaines essences sont devenues rares, les distances d'approvisionnement se sont allongées, et on a trouvé le moyen d'utiliser pour la fabrication du papier de nouvelles essences en particulier le pin jaune résineux très abondant dans le sud des Etats-Unis. En même temps, dans ce jeu de roulette qu'est l'exploration minière, le Québec n'a pas connu de très nombreuses

découvertes de premier ordre depuis quelques années (ou tout au moins de découvertes facilement accessibles).

Enfin, pour ne mentionner qu'un autre des problèmes économiques du Québec contemporain, les efforts faits pour moderniser l'agriculture et accroître la taille des installations et l'industrialisation des exploitations se sont révélés être tout à fait insuffisants face à ce qui s'est produit ailleurs en Amérique de Nord. L'agriculture du Québec n'est pas seulement malade. A long terme elle est menacée de disparition.

DES SOLUTIONS AUDACIEUSES S'IMPOSENT

De tels problèmes ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un conflit doctrinal. Mais les conflits doctrinaux ont eu leur part de responsabilité dans le retard apporté aux solutions. Il n'y a pas de pays qui convertisse son agriculture sans une aide puissante de l'Etat (quelles que soient par ailleurs les vertus de la formule coopérative). Le regroupement des commandes gouvernementales pour susciter l'expansion de certaines entreprises majeures (privées ou non), le financement public des fusions, de la recherche et de l'exportation, l'apport par l'Etat d'une partie du capital de risque, et les nationalisations quand il n'y a vraiment pas moyen de faire autrement, sont pêle-mêle des instruments qu'aucun Etat moderne refuse d'examiner, d'expérimenter et d'utiliser avec plus ou moins d'énergie selon les besoins de l'économie et — pour reprendre un concept utilisé dans la réponse apportée dans les deux premières questions — selon l'importance des centres de décisions autochtones et privés.

L'idée s'est fait jour depuis quelque temps, advenant que le capital étranger n'entre pas d'une façon suffisante (parce que présumément l'Etat n'aurait pas rempli son rôle, celui de tenir les Canadiens français tranquilles) que la soupape pourrait être l'émigration massive vers les autres

provinces ou vers les Etats-Unis. Là encore il s'agit d'une admirable idée très XIXe siècle, très marché libre. Il y a un coût à l'émigration, comme il y a un coût à la création d'emplois. Il arrive que l'Etat conclut que la comparaison des coûts doit donner lieu à une émigration. La Hollande a connu cet arbitrage après la guerre. Mais ces coûts doivent être établis et comparés entre eux et seul l'Etat peut entreprendre cette tâche. La main-d'oeuvre n'est plus aussi mobile qu'elle l'était autrefois. On *organise* l'émigration ou l'immigration comme on *organise* l'industrie. Le degré d'organisation varie d'une société à une autre selon sa capacité naturelle d'adaptation, ou plus précisément selon le degré d'initiative de ses composantes, selon les instruments qu'elle crée et selon cette espèce de plasticité des structures que les économistes expliquent encore si mal.

Suggérer que l'Amérique du Nord s'insurgerait de ce qu'un de ses coins, en retard et aux prises avec un monde nouveau et avec de vieux démons, utilise les instruments gouvernementaux avec un peu plus d'énergie qu'il n'a été jusqu'ici coutumier au centre industriel du continent, c'est un réflexe normal de petit blanc mais ce n'est pas sérieux. Il n'y a pas de capitalisme sain dans une économie malsaine. L'Américain est le premier à le savoir.

QUESTION 5

Un Québec indépendant se priverait des avantages de la péréquation. Ne recevons-nous pas plus du gouvernement fédéral que nous lui donnons? Nous ne bénéficierions plus de l'aide fédérale pour l'aménagement de l'Est du Québec, pour le développement des nombreuses zones grises québécoises, désignées par Ottawa et inscrites au nombre de ses priorités.

En outre, l'indépendance du Québec occasionnerait des dépenses supplémentaires pour rendre les services publics, comme les postes, les douanes, l'armée, les transports (chemins de fer, transport maritime, aéroports, etc.) qui sont assurés actuellement par "le Fédéral", sans parler des allocations familiales, des pensions de vieillesse, etc . . .

En devenant indépendant, le Québec récupère tous les impôts payés par ses contribuables à Ottawa. Cette année, cela représentera un peu plus de trois milliards de dollars. Il doit, en contrepartie, assurer les services qu'assume présentement le gouvernement fédéral au Québec, c'est-à-dire une partie de la sécurité sociale (sécurité de la vieillesse, allocations familiales, assurance-chômage, etc . . .), certains services de "fonctionnement" de l'infrastructure (postes, transports ferroviaire et aérien, services de navigation intérieure, radio et télévision), des dépenses de développement économique, une partie du service de la dette publique, la défense nationale, etc . . .

En outre, le Québec, en devenant indépendant, perd les paiements de péréquation qu'il reçoit actuellement du gouvernement fédéral. Dès lors deux questions, tout à fait distinctes, se posent: a) Dans l'état actuel des choses, le Québec reçoit-il davantage du gouvernement fédéral qu'il ne lui verse en impôts? b) En devenant indépendant et en récupérant la totalité de ses impôts, le Québec va-t-il prendre en charge toutes les dépenses qui sont actuellement faites en son nom, ou qui lui sont imputées?

UN DIFFICILE EXERCICE DE CALCUL

On a beaucoup discuté de la première question; le gouvernement de Québec, par le truchement du ministre des affaires intergouvernementales, a présenté ses chiffres. Ottawa a répondu par d'autres chiffres. Il faut dire que l'exercice de calcul n'est pas de tout repos. On peut déterminer avec précision les dé-

penses du gouvernement fédéral au Québec, quand il s'agit, par exemple, d'allocations familiales, ou de pensions de vieillesse, parce que le lieu de résidence des bénéficiaires est facile à déterminer. De même pour les constructions de bureaux de postes, de ports, ou d'aéroports. Mais lorsqu'il s'agit d'imputer les dépenses de la défense nationale, le service de la dette, ou le déficit du Canadien National, il faut recourir à certaines hypothèses et chacun sait que le choix des hypothèses dépend forcément du point de vue.

Sur la base des calculs déjà faits et rendus publics, on peut dire si on ne veut pas risquer de se tromper que les deux montants s'équilibrent, c'est-à-dire que dans l'ensemble Québec reçoit à peu près autant qu'il fournit.

LA PERTE DE LA PÉREQUATION

La deuxième question est d'un autre ordre. En se séparant, le Québec perd la péréquation. Que va-t-il couper comme dépenses qu'on lui a imputées jusqu'ici? Et le second montant est-il supérieur au premier? La réponse, dans ce cas, est claire. En renonçant à la défense nationale de type traditionnel (quitte à se garder une force de défense civile, destinée, entre autres choses, à faire face aux grèves de la police), le Québec récupère un montant de plus de cinq cents millions qui, ni en termes de salaires (personnel des forces armées), ni en termes de commandes d'équipement, n'a jamais été égal au montant réel dont son économie a pu bénéficier.

D'autre part, l'élimination du double emploi, au niveau de l'administration du secteur gouvernemental, va permettre des économies considérables. Il y a des cas évidents et bien connus: les doubles administrations de l'impôt sur le revenu des particuliers, des allocations familiales, des services de main-d'oeuvre, la double représentation à Paris, ou à Londres, etc . . . les tâches de tous ces services étant substantiellement les mêmes. Il y a aussi des services, pas nécessairement identiques, mais parallèles, dont la fusion permettrait des économies appréciables: ministères des richesses naturelles (y compris les forêts) ou de l'agriculture, par exemple.

UNE SURENCHÈRE RIDICULE

Non seulement y a-t-il une multitude de tels "double emplois", mais leur nombre s'accroît, et il semble que la situation, déjà si pitoyable, ne puisse qu'empirer rapidement. L'opposition continuelle des deux niveaux de gouvernements les amène à cet égard à une surenchère ridicule, sans d'ailleurs que l'on puisse dire lequel des deux *charrie* le plus. Il n'y a plus moyen pour l'un des deux d'ouvrir un service ou de créer un organisme, sans que l'autre ne se précipite. Les cas récents de l'assurance-dépôt et du contrôle du camionnage, les avatars de la lutte contre la pollution des eaux, l'aide à la francophonie, la mise au point des projets de satellites, la télévision scolaire, en sont autant d'exemples.

Il ne faut donc pas se laisser obnubiler par la péréquation. Sa disparition sera plus que compensée par les économies qui peuvent être rapide-

ment réalisées en modifiant le système actuel du gouvernement et en abolissant certains de ses champs de dépenses. Les sommes ainsi dégagées pourront alors servir à des fins plus nettement productives et, en fin de compte, avoir un effet plus important sur l'accroissement des revenus.

GASPILLAGE DE FONDS PUBLICS

Il y a plus à dire sur cette question, cependant, que ce que l'on peut extraire de la comptabilité gouvernementale. Le principal obstacle à l'efficacité des politiques économiques ou sociales, dans le Canada d'aujourd'hui, vient de ce qu'elles échappent à toute direction un peu cohérente. Le gaspillage de fonds publics devient alors parfois ahurissant et les résultats d'efforts nombreux et considérables sont très inférieurs à ce qu'on devrait en attendre.

On peut mentionner, à ce sujet, bien des exemples. En dépit des sommes importantes dépensées dans l'agriculture, il a été jusqu'ici impossible d'opérer dans le **domaine agricole** des modernisations suffisamment rapides pour qu'il acquiert une rentabilité à peu près satisfaisante. On subventionne, sans doute, l'exploitation agricole de toutes espèces de façons, on lui prête, à chaque niveau de gouvernement, des sommes insuffisantes, sans que tous ces efforts s'appuient les uns les autres. Les tentatives conjointes du type ARDA n'ont pas réussi à corriger le désordre des politiques. Sous Duplessis, l'on disait couramment que l'on dépensait beaucoup d'argent dans la voirie, mais qu'on ne construisait pas de routes. Eh bien, de nos jours, on dépense beaucoup d'argent dans les régions rurales, sans pour cela aider vraiment la modernisation et la réorganisation de l'agriculture.

L'aménagement régional est logé à la même enseigne. Dans un Québec où l'industrie traditionnelle occupe encore trop de place, où l'entreprise est souvent trop morcelée, où trop d'entreprises ne peuvent vivre que grâce aux *subventions* que représentent les bas salaires; dans des régions qui se vident de leur substance la plus dynamique; dans certaines régions rurales où l'aug-

mentation du niveau de vie dépend souvent d'un effort massif vers l'exploitation forestière et le tourisme, il faut d'abord s'entendre sur certaines lignes de force, sur une certaine conception de la région et de son développement avant de procéder. Or, cela n'a jamais été possible entre les deux niveaux de gouvernement. Ainsi les subventions dans les *régions désignées* n'avaient aucun rapport avec l'établissement de pôles de croissance. Elles s'appliquaient même à des entreprises faiblement concurrentielles qui ne peuvent vivre qu'en payant des salaires bas. De même la localisation de ports (Cacouna) ou d'aéroports (Ste-Scholastique) n'était pas, comme elle devrait normalement l'être, intégrée à des plans de développement cohérent.

Même l'effort conjoint qu'a représenté le **Plan de développement de la région Bas Saint-Laurent-Gaspésie** a abouti à des cotes mal taillées, à une entente boiteuse, plaçant un accent massif sur le recyclage de la main-d'oeuvre et presque aucun sur la création d'emplois. Lorsque, récemment, le gouvernement fédéral a créé les zones dites *spéciales*, quatre furent établies au Québec: la Gaspésie et le Bas du Fleuve n'en comportent pas. On ne comprend plus...

Terminons par un autre exemple. Le **secteur de l'énergie** est un de ceux qui absorbent le plus d'investissement. Au prix actuel de l'argent, il est essentiel de répondre à l'augmentation de la demande d'énergie au plus bas coût possible en termes d'investissement. C'est un des aspects centraux d'une politique de l'énergie à peu près rationnelle. A cet égard, l'électricité et le pétrole sont des substituts l'un de l'autre. Or le prix de l'un est déterminé par un gouvernement, le prix de l'autre est fortement influencé par un autre gouvernement. Et ils ne se consultent jamais sur leur méthode de déterminer les prix. Alors, comment répartir rationnellement les investissements entre les deux secteurs? Gageons fort que pour nos deux gouvernements, il n'est même pas question d'y songer.

Réorganiser l'Etat devient, dans ces conditions, un moyen, en fait le

moyen central d'accroître l'efficacité et la productivité de ses dépenses.

QUESTION 6

Dans l'hypothèse d'un Québec indépendant, quelle serait notre politique au sujet de nos ressources primaires (forêts, mines, etc...)? Comment envisager le développement de l'industrie secondaire dans un plan québécois axé sur la régionalisation? Quelles industries de pointe un Québec souverain pourrait-il développer pour concurrencer les grandes industries américaines et internationales?

A dessein, j'ai groupé ici trois questions qui se recourent. Il s'agit de déterminer quel genre de politique économique on entend suivre une fois l'indépendance faite. Trois questions doivent être abordées l'une après l'autre: les méthodes, les activités et les régions.

LES MÉTHODES

Au chapitre des méthodes, il importe de souligner que la réduction du chômage et l'accélération de la croissance des revenus — qui sont après tout les deux objectifs économiques centraux — ne vont pas découler de l'utilisation d'un *instrument-miracle* qui — sorti du terroir québécois — étonnera le monde. La réalité est beaucoup plus prosaïque. N'importe quel Etat dispose pour accélérer la croissance de son économie de toute une gamme d'instruments qui sont rodés depuis fort longtemps et bien connus. De l'énorme pouvoir d'achat dont il dispose, un gouvernement moderne doit se servir pour susciter l'apparition et le développement normal d'entreprises assez importantes pour être rentables très rapidement. Il lui faut fournir aux petites entreprises l'aide technique que, la plupart du temps, elles ne peuvent financer d'elles-mêmes. Il lui faut susciter la fusion d'entreprises qui, trop éparpillées, ne peuvent être concurrentielles. Il ne peut éviter de financer une partie du coût de ces fusions, le renouvellement de l'outillage, l'accès aux marchés d'exportation. La subvention à l'investissement fait partie de l'arsenal, au même titre que la participation minoritaire au capital-actions. Pour faire démarrer certaines activités, ou pour les réorienter d'une façon radicale, l'Etat peut être amené à prendre des participations majoritaires, ou à prendre en charge tout un secteur d'activités. Dans tous les cas, se pose la question de la réglementation de l'entreprise, de la définition des règles de la concurrence, d'une certaine conception des

lois anti-trust. Les secteurs où l'investissement international sera encouragé, admis ou prohibé, doivent être délimités. L'agencement des institutions financières, la canalisation de l'épargne, les règlements applicables au commerce des valeurs mobilières, la participation du secteur public au capital de risque, sont au centre même d'un marché structuré du financement.

Il y a des économies où les centres de décisions autochtones sont tellement nombreux et actifs que les corrections périodiques se font toutes seules, ou à peu près. Il y en a d'autres où les corrections exigent des interventions nombreuses, et finalement assez spectaculaires, de l'Etat. Il n'y a pas là une question de dogme ou de doctrine. C'est une question de structures. Dans ce sens l'Ontario supporte mieux, ou tout au moins sans trop de dommages, le désordre gouvernemental. Le Québec, lui, le paie très cher. La politique économique doit jouer au Québec un rôle central. Encore faut-il comprendre qu'on joue de la politique économique comme on joue du piano: en se servant de toutes les notes et avec plus ou moins de talent.

Une chose, en tout cas, est claire: c'est que la mélodie a des chances d'être meilleure avec un seul pianiste qu'avec deux qui, utilisant le même piano en même temps, jouent chacun leur morceau et cherchent avec le plus de tapage possible à enterrer l'autre.

LES ACTIVITÉS

Quant au choix des activités, il y a des choix évidents et d'autres qui le sont moins. C'est ainsi, par exemple, qu'un effort concentré doit être fait pour réorganiser l'**industrie forestière**, réduire, comme on l'a signalé précédemment, les frais de transport du bois, réaménager les concessions et pousser, bien plus loin qu'on l'a fait, les industries du bois ouvré ou fini, et celles qui utilisent

les déchets du bois. De même la diversification de l'agriculture — de l'industrie laitière à celle de la viande —, l'augmentation des rendements des cultures de serre ou du tabac, l'amélioration de certaines cultures de légumes (la pomme de terre, par exemple) sont des opérations assez évidentes.

Ajoutons également que l'augmentation du volume de l'exploration minière, la recherche de procédés d'extraction et de transport dans les régions nordiques, sont des objectifs sans mystère.

Dans le domaine industriel, on a déjà signalé la trop forte concentration de ressources dans des secteurs vulnérables à la concurrence extérieure, comme le textile, le vêtement ou la chaussure. Les *trous* dans la structure de l'industrie mécanique sont bien connus.

Ceci dit, il ne faut pas s'imaginer qu'une politique industrielle renouvelée va nous engager dans la mise au point de procédés nouveaux de fabrication d'ordinateurs, d'avions supersoniques ou de fusées.

Entre ce qu'il est évident qu'il faut faire et ce que clairement on ne peut songer à faire, il y a une vaste gamme d'activités secondaires ou tertiaires qu'il faut pousser, sur un assez large front, dans le sens constant d'une augmentation de la productivité et de l'aptitude à vendre sur les marchés internationaux.

LES RÉGIONS

La localisation des activités économiques sur le territoire pose toute la question de la régionalisation, encore qu'il faut bien reconnaître que cette question va bien plus loin que la décentralisation industrielle. On a trop tendance à oublier que, à l'époque de l'automatisation, il faut qu'une usine soit vraiment de très grande taille pour fournir autant d'emplois qu'un hôpital général de trois cents lits.

QUESTION 7

Il s'agit essentiellement de savoir comment l'on va constituer dans chacune des grandes régions du Québec un ou quelques pôles de croissance de type urbain, qui vont servir à la fois de structure d'accueil pour une partie de la population de la région, qui vont atteindre un degré de croissance et de rayonnement suffisant et qui, en raison de leur existence même, vont permettre, sans trop de heurts, la reconversion d'une partie des territoires ruraux de la région vers des activités nouvelles, embauchant ou retenant moins de population peut-être, mais à un niveau de revenus plus élevé. En somme, l'organisation d'un pôle de croissance ne s'oppose pas au développement de la région où il est situé; il permet, de par son existence même, une reconversion de la région qui autrement ne se ferait pas ou se ferait mal. Cela implique, cependant, toute une série de décisions au niveau gouvernemental.

Il faut, simultanément, accepter et mettre en oeuvre une décentralisation systématique de l'administration gouvernementale de façon que les grands centres régionaux deviennent de véritables capitales administratives ou, si l'on veut, des préfectures. Non pas que le gouvernement central (Québec) renoncerait de quelque façon que ce soit à la définition des politiques, des programmes et des normes, mais de façon que l'administration, au jour le jour, soit rassemblée au centre de chacune des régions. Il faut aussi doter ces centres d'un équipement intellectuel et culturel, sinon complet, tout au moins assez riche. Il faut, en outre, agencer les politiques de financement et d'implantation industrielle de façon à favoriser systématiquement ces centres. Il faut, enfin, rationaliser leur organisation en mettant fin à des structures d'administration municipale trop morcelée.

Je ne crois pas exagérer en mettant tellement l'accent sur ces pôles. Le dynamisme des régions, dans un monde largement urbanisé, va dépendre, dans une forte mesure, du dynamisme de leur centre.

Un Québec séparé devrait, de toute façon, établir les réseaux d'un marché commun. Ce marché commun serait-il plus avantageux que celui que nous avons déjà à l'intérieur de la Confédération? Que vaudrait la monnaie québécoise sur le marché du dollar?

Le PARTI QUEBÉCOIS a incorporé une double proposition à son programme: D'une part un marché commun avec le nouveau Canada et, d'autre part, une communauté monétaire avec lui.

UN MARCHÉ COMMUN

Cela se comprend. Un Québec indépendant permet enfin de récupérer, dans un seul gouvernement, les pouvoirs économiques essentiels qui, éparpillés, ne peuvent mener qu'à l'inefficacité et au désordre. Cela ne veut pas dire qu'il faille replier le Québec sur lui-même. A cet égard, on doit, je pense, reconnaître que le monde occidental a longtemps été incapable de réconcilier les conditions de la paix des peuples et de l'efficacité de l'économie. Il semble que, petit-à-petit, il y arrive, mais la découverte est récente.

LEÇONS DE L'HISTOIRE

On a, avant la première guerre mondiale, cherché à faire coexister sous une même autorité impériale, des peuples différents. Le grand marché efficace, condition d'un développement rapide, pouvait ainsi être réalisé, mais aux dépens de luttes politiques, de tensions linguistiques et culturelles, de concurrence pour le pouvoir, souvent sérieuses, parfois tragiques. L'Empire austro-hongrois n'en est qu'une illustration. Par contre la doctrine de Wilson sur le droit des peuples à se gouverner eux-mêmes a trop fréquemment abouti, pendant l'entre-deux-guerres, à des isolements économiques et à des luttes commerciales épuisantes, où de petits pays ramassés sur eux-mêmes n'avaient que la possibilité de se ruiner réciproquement. Le nationalisme xénophobe, le *leibensraum*, le *drang nach ostèn*, les guerres des tarifs, sont autant de manifestations de l'incapacité de l'entité nationale absolument souveraine à s'adapter aux conditions de l'économie. La grande Crise n'a évidemment pas aidé les choses. Il a fallu attendre les vingt dernières années, pour enfin trouver une formule d'équilibre, celle de pays

indépendants pour ce qui a trait à l'organisation de leurs sociétés respectives, à l'aménagement de leur territoire, à la forme de leur développement, de leur vie sociale et culturelle, à l'organisation politique de leur existence, mais **acceptant**, dans le cadre de grands marchés où les capitaux et les marchandises circulent librement, certaines règles du jeu.

ACCEPTER LES RÈGLES DU JEU

Le marché commun européen a, à cet égard, tracé une voie qui commence en Amérique Centrale, en Amérique Latine et, forcément, avec plus de difficultés, en Afrique, à être suivie.

Etre indépendant, pour le Québec, cela ne veut pas dire se dresser contre le monde extérieur en acceptant que les Québécois orientent seuls leurs propres politiques, mais jouer à l'intérieur des règles d'une concurrence internationale impitoyable, en vertu desquelles, pour être prospère, il faut être efficace et concurrentiel.

J'ai indiqué, en réponse à l'une des premières questions, que, dans le cadre de GATT, il n'est plus possible de modifier à sa guise les droits de douane. Depuis plus de vingt ans, dans le monde occidental industrialisé, les droits sont périodiquement réduits. Il serait ruineux de sortir de GATT. On n'a donc pas le choix. Accepter un marché commun avec le nouveau Canada, n'est d'ailleurs probablement qu'une première étape vers un marché commun nord-américain, et qui sait, vers un marché commun ou une zone de libre échange, qui engloberait les deux côtés de l'Atlantique Nord.

Quant à la **communauté monétaire**, sans être une condition de l'indépendance, elle est commode. Elle implique qu'une seule monnaie circulera dans les deux pays. Chacun disposant de sa banque centrale, de son système financier, de sa règle-

mentation applicable aux institutions financières, accepte cependant qu'un bureau conjoint détermine la quantité de monnaie à créer dans chacune des deux économies. Si chaque banque centrale remplit d'une façon autonome ses fonctions d'administrateur de la dette publique, de prêteur de dernier ressort aux institutions privées, et de surveillance des institutions financières, la **politique monétaire** est établie conjointement.

TROIS OBJECTIONS

On a fait à ce programme trois objections. La première consiste à souligner que le reste du Canada pourrait refuser de tels accords. Cela est possible, encore que peu probable. Les entreprises qui opèrent à la fois au Québec et en Ontario ont un intérêt trop évident dans des mesu-

res qui assurent la libre circulation des produits et des capitaux pour ne pas faire des pressions considérables des deux côtés pour que le programme se réalise. On rejoint ainsi ce qui a été souligné en réponse à la première question en ce qui a trait à la stratégie des entreprises.

La seconde objection consiste à noter le caractère vraiment **très nouveau** de la communauté monétaire. Cela est vrai. Mais l'intégration des marchés financiers me paraît rendre ce genre de structure à peu près inévitable à terme. Il est remarquable, à cet égard, que le 24 février 1970, les ministres des finances de la Communauté Européenne, ont mis à l'étude un projet . . . de monnaie commune. Et cela en dépit de plusieurs siècles d'autonomie, pour ne pas dire d'opposition, dans

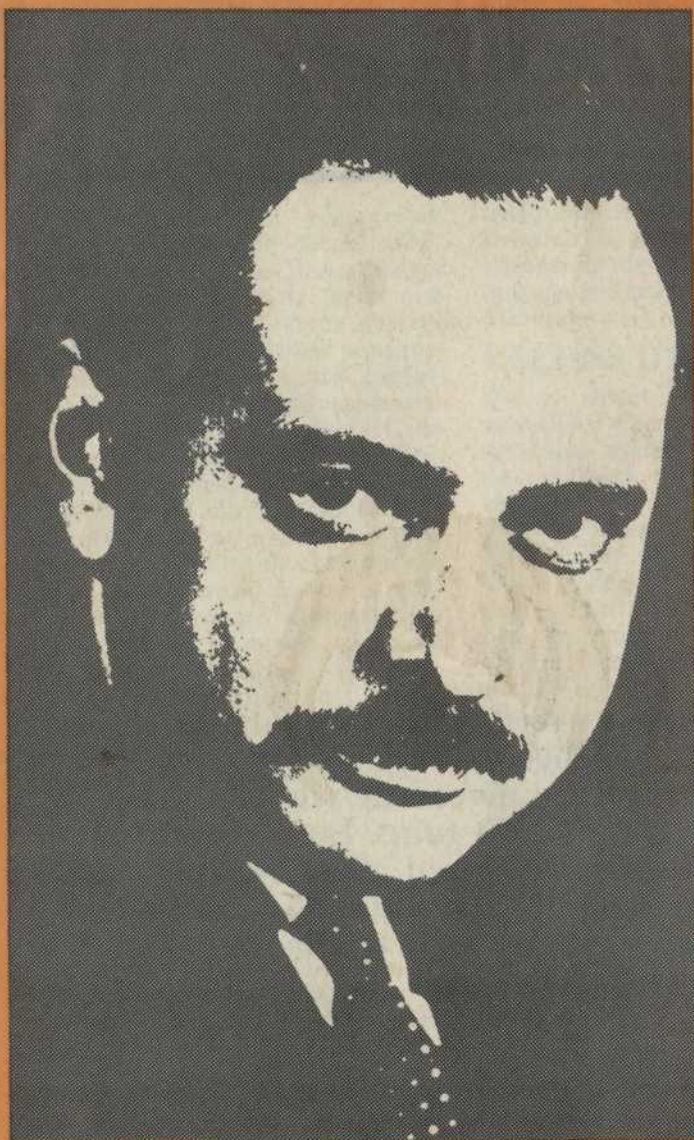
le domaine monétaire. Il n'est pas désagréable de penser que, pour une fois, nous ne sommes pas quarante ans en retard au niveau des concepts.

La troisième objection est d'un autre ordre. Pourquoi, dit-on, divorcer pour remarier la même femme? — L'allégorie est suggestive. — Il s'agit justement de faire cesser un type d'union où on se neutralise, où on s'empêche de bouger, où on finit par convaincre la population de l'inefficacité de l'Etat et de l'impossibilité de s'en sortir, pour ne plus garder que les formes d'association qui laissent à chaque économie un large cadre d'échange, mais pour le reste permet à chaque Etat la possibilité de définir ses politiques.

CONCLUSION

Voilà pour les questions. Qu'on me permette, en terminant, de souligner le phénomène suivant. On a toujours soutenu que le Québécois, comme Canadien, avait le second niveau de vie du monde. Cela est faux. Le niveau de vie du Québécois se situe, selon les années, au septième ou au huitième rang. Le niveau de vie du Québécois francophone est plus bas encore. Habitué à tout attendre de l'extérieur, apeuré par une élite et par des cadres défenseurs du statu quo, le Québécois a fini par perdre de vue l'importance de ses propres moyens et la confiance dans l'efficacité de son principal levier: **son gouvernement**.

La révolution tranquille avait ouvert une porte mais qui s'est graduellement refermée; ce n'est, maintenant, que par l'indépendance qu'on peut briser l'étau économique et psychologique du chômage et des bas revenus, et découvrir les voies d'un développement harmonisé.



M. Jacques Parizeau

Ancien conseiller financier auprès des gouvernements québécois et canadien, il est considéré comme l'un des économistes les plus clairvoyants et compétents du pays. Docteur en sciences économiques du London School of Economics de Londres, il est actuellement professeur aux Hautes Études Commerciales.